

Département de Licence

Fiche descriptive de cours

Niveau	3 ^e année
Mention(s)	Droit
Diplôme	Licence
Parcours	
Semestre	1
Intitulé	Droit des libertés fondamentales
Volume horaire	36 heures
Enseignant	M. Cédric Roulhac
Code Apogée	
Descriptif	<u>Objectifs</u> : - Compréhension des principaux concepts : saisir les rapports entre les catégories de droits fondamentaux, droits de l'homme, libertés publiques, droits humains ou non humains, qui s'inscrivent entre complémentarité et concurrence. - Maîtrise des sources juridiques : découvrir l'évolution des sources formelles à partir des phénomènes de constitutionnalisation et d'internationalisation des droits fondamentaux. - Analyse des garanties juridictionnelles et non-juridictionnelles : apprécier en particulier la montée en puissance du rôle des juges et des autorités administratives indépendantes (Défenseur des droits, ARCOM, etc.) en France, interroger leur articulation. - Appréhension critique des défis contemporains : développer un regard personnel sur les équilibres aménagés entre intérêts individuels et/ou collectifs (par exemple pour l'encadrement de la liberté d'expression, la lutte contre les inégalités sociales, la

	transition écologique, les états d'urgence). <u>Particularités pédagogiques :</u> <u>Résumé du cours :</u> Structuré sous la forme de dix leçons thématiques, le cours propose un éclairage transversal des enjeux relatifs aux droits fondamentaux. Sur la base d'une approche théorique qui marque son originalité, il explique les concepts de la discipline, la reconfiguration des sources juridiques, les conditions d'exercice et d'encadrement des droits et libertés, le régime particulier de certains d'eux (liberté d'expression, droit au logement). En accordant une place centrale à l'actualité juridique, il entend favoriser une réflexion critique sur la matière afin de mieux penser les défis de nos jours inhérents à la démocratie et à l'Etat de droit (conflits de valeurs, efficacité des techniques de garantie, etc.). <u>Indications bibliographiques :</u> Bioy (X.), <i>Droits fondamentaux et libertés publiques</i>, LGDJ, Cours, 8^e éd., 2024 Dupré de Boulois (X.), <i>Droit des libertés fondamentales</i>, PUF, Themis, 5^e éd., 2026 Hennette-Vauchez (S.) et Roman (D.), <i>Droit des libertés fondamentales et des droits humains</i>, Dalloz, Hypercours, 6^e éd., 2025
Descriptif en anglais pour les cours ouverts aux étudiants en échange	Structured in ten thematic lessons, the course offers a global perspective on the issues related to fundamental rights. Based on a theoretical approach, it presents the discipline's concepts, the evolution of legal sources, the conditions for exercising and restricting rights and freedoms, and some specific legal regimes (for freedom of expression, right to housing, etc.). It aims to foster critical reflection on the current legal developments and better understand the challenges inherent in democracy and the rule of law (conflicts of values, effectiveness of rights, etc.).